



AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée aux contribuables de la municipalité de Rivière-à-Pierre

Que le Conseil municipal de Rivière-à-Pierre lors de la séance extraordinaire du 19 août 2025 a reporté de la séance ordinaire du mois de septembre prévue le 9 septembre 2025 au **25 septembre 2025**, conformément à l'article 148.0.1 du *Code Municipal*.

Lieu : la salle communautaire, 830, rue Principale, Rivière-à-Pierre, QC.

Donné à Rivière-à-Pierre, ce 20 août 2025,

Lyne Morneau

Directrice générale et greffière-trésorière intérimaire